# Éducation et numérique : défendre le bien commun

Du 8 au 10 mars 2017 aura lieu à Paris EduSpot, un « rendez-vous pour continuer la transformation numérique de l'École » ainsi que le présente Le Café Pédagogique (qui se veut le « site de toute l'actualité pédagogique »). Le Ministère de l'Éducation Nationale est partie prenante de cet événement. Pourtant, à bien des égards, cette initiative nous paraît contestable, voire préoccupante.

**EduSpot : des entrepreneurs prêts à se sacrifier pour le bien commun**

EduSpot se présente comme un énième « rendez-vous du numérique ». Conscients, sans doute, de ne pas être les premiers sur le créneau (cf. par exemple http://www.educatec-educatice.com/ ou encore http://www.frenchtoucheducation.com/ ), les organisateurs prétendent proposer, en toute humilité, « *le* rendez-vous de l'ensemble des de l'e-éducation, de l'e-formation et de l'e-technologie, du Primaire, du Secondaire, du Supérieur, de la formation professionnelle et de la formation tout au long de la vie ». Il va de soi qu'il s'agira d'un moment d'*échanges* tournés vers *l'avenir* et décidément engagés dans *l'innovation*, conformément aux éléments de langage à la mode dans les startups.

Mais qui sont les organisateurs de cet « *event* » tant attendu ? Essentiellement l'Afinef (Association française des industriels du numérique de l'éducation et de la formation). Autrement dit, un groupe de pression patronal, dans lequel on trouve les représentants de modestes entreprises comme Microsoft France ou Texas Instrument. L'Afinef est liée depuis sa fondation à Cap Digital, « pôle de compétitivité » rassemblant par exemple Orange, la Société Générale, Bouygues

ou encore Dassault, autres petites PME familiales. Le but de cette association (à but non lucratif) est de « développer le marché de l'éducation », à but nettement plus lucratif. Un coup d'œil sur son site permet de saisir rapidement l'argumentaire larmoyant : la France est en retard dans le processus de marchandisation de l'éducation, il est grand temps que l'État accélère ce processus par des subventions et des cadeaux fiscaux aux acteurs privés[1].

La stratégie est un peu trop lisible, voire grossière quand on sait à quoi a déjà mené le CICE : 20 milliards d'euros d'argent public pour un dispositif à l'efficacité plus que douteuse en termes de création d'emploi et même de croissance économique (lire par exemple cet article de *La Tribune*). Ainsi faut-il tâcher de couvrir les appétits marchands d'un habit plus présentable, compatible avec la vision d'une école au service de l'intérêt général. Ce *storytelling* est assuré notamment par un groupe appelé Ashoka. Celui-ci se présente comme une association à but non lucratif, « une organisation internationale qui a pour vocation de faire émerger et de soutenir les solutions entrepreneuriales les plus innovantes aux défis sociaux et environnementaux actuels, ce qui a pour effet d'inspirer tous les acteurs de la société à devenir à leur tour des acteurs de changement » (site internet Ashoka en français : http://www.ashokacocreation.org/) II s'agit donc de patrons si soucieux du bien commun qu'ils s'engagent « dans un cadre associatif » pour mettre leurs compétences « au service d'un problème social »[2]. Ces bienfaiteurs s'intéressent évidemment à la pédagogie dont ils sont de grands et sincères défenseurs. Ils seront ainsi doublement représentés en ouverture d'EduSpot, aux côtés du fondateur de l'Afinef, tout à la fois par J. Grumbach, réalisatrice du film documentaire « Une idée folle » pour Ashoka (https://www.uneideefolle-lefilm.com/) ainsi que par François Taddei, dont il nous faudra reparler. Ces deux derniers se chargent avec un certain brio de porter haut les valeurs et le marketing d'Ashoka.

Après avoir versé une larme devant tant de philanthropie, on rappellera que ce sont précisément des associations à but non lucratif qui ont pris en charge la privatisation de l'éducation secondaire en Angleterre et en Suède, par exemple[3]. De la même façon, aux États-Unis comme en Belgique, le groupe Pearson utilise la façade d'une fondation à but non lucratif, et a d'ailleurs été condamné lourdement pour ce mélange des genres entre business et charité[4]. Autrement dit, Ashoka est le faux-nez d'une stratégie de privatisation de l'éducation[5]. La manœuvre est d'autant plus préoccupante qu'elle détourne pour ses profits les mots de l'émancipation[6].

Cette entreprise de marchandisation bénéficie de plus en plus ouvertement de relais médiatiques puissants. On pense au journal *Le Monde* (plus précisément au *Monde Campus)* qui a multiplié les articles écrits « en partenariat » avec Ashoka[7], faisant ainsi la promotion (à but non lucratif) de sa stratégie de privatisation. Le fait que X. Niel, copropriétaire du groupe *Le Monde*, ait des intérêts à voir l'éducation devenir un vaste marché est peut-être lié à cette attention bienveillante. Aucun étonnement dans ces conditions à voir la rubrique Campus du journal mettre en valeur un « diplôme d'EdTech, pour imaginer l'éducation de demain » dans un article récent.

On peut également citer parmi les relais médiatiques des entrepreneurs d'école le journal *l'Etudiant* qui organisait dans ses locaux, le 23 février dernier, une conférence sur le thème « Marché de l'éducation et stratégies financières : comment se positionner ». La journée débutait par l'intervention d'une experte en finance, travaillant à la Financière de Courcelles[8]. On devine à quel point les préoccupations pédagogiques étaient au centre des débats. La directrice de la rédaction de *l'Etudiant*, Marie-Caroline Missir, qui animait cette journée de plaidoyer en faveur de la marchandisation de l'éducation, est aussi chroniqueuse dans la

seule émission de radio consacrée aux questions d'éducation, sur France Culture, *Rue des Écoles*. Elle n'hésite pas à y développer, chaque dimanche, une vision de l'éducation très compatible avec sa privatisation.

**Plus grave : le Ministère de l'Éducation nationale comme fer de lance**

Face à une telle offensive, on s'attendrait à voir le Ministère réagir. N'est-il pas le premier défenseur du service public, d'une éthique du bien commun et de l'intérêt général face aux appétits du privé ? Or, bien au contraire, le MEN appelle à participer à EduSpot, cet événement organisé par le patronat. Plus encore, il lui apporte son appui, au sein d'une liste interminable de « partenaires institutionnels » : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Economie, Académie de Versailles, Canopé (organisme public chargé d'éditer des ressources pédagogiques pour les enseignant.e.s), Caisse des Dépôts, Régions de France, Assemblée des départements, etc. Pour couronner le tout, la ministre elle-même sera présente, aux côtés des représentants du patronat (déguisés ou non en philanthropes) pour ouvrir EduSpot.

Il y a plus préoccupant encore : l'institution a décidé d'organiser « un séminaire de formation national » de ses propres personnels durant ces rencontres patronales. Il s'agit plus précisément des IAN (Interlocuteurs académiques pour le numérique) ainsi que des délégués académiques au numérique[9]. Or, le numérique est un des leviers des industriels pour faire de l'éducation un grand marché, de la maternelle au supérieur. L'Afinef, quant à elle, entend « structurer et faciliter le développement d'une puissante industrie numérique "à la française" par opposition et imitation des marchés déjà bien développés, en Grande-Bretagne et aux États-Unis »[10]. Il s'agit clairement pour le patronat français de prendre modèle sur son homologue britannique, le BESA (British Educational Suppliers Association), qui a été le fer de lance de la destruction du service public d'enseignement au Royaume-Uni,

comme l'explique avec clarté Alain Chaptal :

*« Le syndicat professionnel regroupant les fournisseurs de ressources, de matériels ou de services éducatifs, la British Educational Suppliers Association ou Besa a joué en effet un rôle de plus en plus déterminant dans l'élaboration des politiques éducatives. Cela n'est pas dû seulement au talent de ses dirigeants.* ***Il s'agit de la concrétisation d'un projet politique, élaboré par Margaret Thatcher et confirmé par le New Labour, attribuant un rôle important à l'industrie, à sa vision d'un marché et ses problématiques de retour sur investissement, dans la définition et la planification des politiques éducatives****. Lors des deux premiers gouvernements conservateurs des années 80, des efforts importants ont été consacrés à la création d'un marché éducatif.* ***Pour cela les collectivités locales ont été mises à l'écart, les crédits allant directement vers des établissements rendus autonomes pour leurs achats, et la profession enseignante s'est vue déposséder de son rôle de gardien (et d'arbitre) des valeurs éducatives****. A l'inverse, l'accent a été mis sur l'affirmation du droit des parents de librement choisir l'école de leurs enfants, le gouvernement définissant des standards et un curriculum national et mettant en place le système des tests généralisés. »* [11]

En organisant un tel séminaire au milieu d'une rencontre patronale, le Ministère de l'Éducation nationale répond on ne peut plus explicitement à l'agenda – dans tous les sens du terme – des entreprises. Les personnels se trouvent ainsi conviés à participer bien malgré eux à une offensive que l'immense majorité d'entre eux est loin d'approuver.

**Un autre numérique éducatif est possible**

Une précision s'impose en conclusion, pour éviter certains malentendus : il ne s'agit pas pour nous de condamner le numérique en soi, ni les rencontres de professionnel.le.s de l'éducation, qui ont lieu tout au long de l'année pour

échanger sur ce thème.  Mais nous sommes indignés par son instrumentalisation de plus en plus systématique par des intérêts strictement privés, désireux de l'utiliser comme levier pour étendre leur emprise sur l'éducation publique, voire pour détruire celle-ci. Afin de résister à ce travail de sape, il est temps de mettre en place une véritable stratégie numérique publique, pour en faire un bien commun. Pour cela, il faut évidemment faire appel à des solutions libres et gratuites, mais aussi à des personnels appartenant pleinement au service public : des postes de développeurs, d'informaticiens devraient être créés en grand nombre au sein de l'Éducation nationale. Il faut enfin reconnaître les compétences de nombreux personnels en ce domaine, soit surexploitées jusqu'à leur épuisement, soit ignorées au profit de solutions marchandes. Il s'agirait d'élaborer des outils pensés non pas pour « créer un marché » ou « se placer face à la concurrence internationale », mais pour répondre aux besoins du terrain : ceux de pédagogies émancipatrices, pensées dans la durée, en rupture avec les attentes et les appétits dévorants du marché.

Par Christophe Cailleaux dans le blog de médiapart

Christophe Cailleaux, enseignant en lycée et formateur TICE, et Amélie Hart-Hutasse, enseignante en lycée.

[1] http://www.afinef.net/4-axes-prioritaires/

[2] Extraits de l'interview de Thomas Blettery, responsable du programme éducation d'Ashoka, dans *La lettre de l'éducation*, 20 février 2017.

[3] Ce processus est déjà ancien, comme le montre cet article de 2006, rédigé par C. de Bouttemont pour la Revue internationale d'éducation de Sèvres : https://ries.revues.org/1125?lang=en

[4] https://www.actualitte.com/article/monde-edition/la-fondation-pearson-condamnee-a-7-7-millions-pour-malversation/45838

[5] Ashoka n'est qu'un exemple de ces fondations qui se multiplient, comme par exemple le Groupe SOS : http://www.groupe-sos.org/311/gouvernance

[6] Pour éviter les répétitions, nous préférons renvoyer à notre précédent texte : https://blogs.mediapart.fr/christophe-cailleaux/blog/231016/lemancipation-nest-pas-une-marchandise

[7] On en trouvera quelques-uns ici : https://www.ashoka.org/fr/histoire/innover-dans-l%C3%A9ducation-dossier-le-monde

[8] http://www.letudiant.fr/educpros/evenements-educpros/marche-mondial-de-l-enseignement-superieur-analyse-nouveaux-acteurs-comment-se-positionner.html

[9] http://ecolenumerique.education.gouv.fr/2017/02/23/premiere-edition-deduspot-france-les-8-9-et-10-mars-2017/

[10] http://www.afinef.net/historique/

[11] http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2009/04-chaptal/sticef_2009_chaptal_04p.html C'est nous qui soulignons.